

Règlement E-CHALLENGE

AUTORISATION A PARTICIPER :

Tous les licenciés possédant la licence de la saison sportive en cours.

INSCRIPTIONS

Inscription gratuite effectuée automatiquement lors de l'envoi de la vidéo selon les modalités décrites ci-dessous.

NATIONALITE

Il n'y a pas de contrainte de nationalité. En respectant les obligations de licence dans un club affilié à la FFK, la participation de compétiteurs étrangers est autorisée en individuel et en équipe (1 étranger par équipe).

MODALITES DE DEROULEMENT DU CHALLENGE KARATE VIRTUEL

Le challenge virtuel de Karaté et de ses disciplines associées comporte plusieurs catégories de démonstrations :

- 1- sur la présentation d'un kata du style pratiqué ;
- 2- sur un enchaînement de kihon devant obligatoirement comporté : 2 attaques de poing différentes, 2 coups de pieds différents, 2 blocages différents, 2 déplacements différents et 2 positions différentes ;
- 3- sur une chorégraphie de Body Karaté (durée 1min30, +/- 5sec) ;
- 4- sur la mise en scène d'un scénario libre (parodie d'un film : exemple Star Wars, Matrix etc...).

Chaque athlète peut participer en individuel ou (et) en équipe (duo ou trio) ; également dans 2 catégories de démonstration (maxi.).

Un jury constitué des membres suivants : le Président du Comité Départemental, le Directeur Technique Départemental, le Responsable des Grades, le Responsable de l'Arbitrage, le Responsable de la Commission Sportive et la Responsable de la Commission Féminine jugeront les prestations. Participeront également aux votes, les internautes pour le classement final des prestations selon les catégories définies.

Le support sera visionné par les membres de la commission départementale qui classera les vidéos, son classement comptant pour 50% du classement final. Les internautes pourront voter pour leur vidéo favorite en utilisant le lien du sondage SurveyMonkey.

Pas de préconisation émise quant :

- Au lieu sur lequel est réalisé la prise de vue = intérieur / extérieur ;
- Au type d'éclairage (naturel, artificiel) ;
- A la nature de la surface sur laquelle a lieu la prestation.

La vidéo doit :

- Être filmée en plan fixe ;
- Contenir une prestation effectuée dans un lieu ou sur un site comportant peu – voir pas – de sujet(s) et/ou centre(s) d'intérêt(s) secondaire(s) de nature à détourner l'attention du jury de la forme exécutée ;
- Être filmée en s'assurant de la bonne visibilité du participant et d'une bonne prise de son.

Mise en scène de la prestation :

La performance doit être présentée « en continu », c'est-à-dire : ne comporter ni séquences, ni chapitres, pas de pause, pas de fondu.

PRINCIPE DE BASE

La vidéo doit :

- Être filmée en plan fixe ;
- Contenir une prestation effectuée dans un lieu ou sur un site comportant peu – voir pas – de sujet(s) et/ou centre(s) d'intérêt(s) secondaire(s) de nature à détourner l'attention du jury de la forme exécutée ;
- Être filmée en s'assurant de la bonne visibilité du compétiteur et d'une bonne prise de son. Mise en scène de la prestation : la performance doit être présentée « en continu », c'est-à-dire : ne comporter ni séquences, ni chapitres, pas de pause, pas de fondu, pas de musique autre que celle de l'enchaînement, ni autres effets.

CATEGORIES

Ce challenge concerne les catégories féminines et masculines, en individuel et en équipe :

Individuels	Mini poussins 4 - 5 ans	Poussins 6 - 7 ans	Pupilles 8 - 9 ans	Benjamins 10 - 11 ans	Minimes 12 - 13 ans	Cadets 14 - 15 ans	Juniors 16 - 17 ans	Séniors 18 ans et +	Espoirs 18 19 20 ans	Vétérans 1 35 - 45 ans	Vétérans 2 46 - 55 ans	Vétérans 3 56 - 65 ans	Vétérans 4 66 ans et +
Masculins Féminines	nés après 2014	nés en 2013 - 2014	nés en 2011 - 2012	nés en 2009 - 2010	nés en 2007 - 2008	nés en 2005 - 2006	nés en 2003 - 2004	nés en 2002 et avant	nés en 2000 / 2001 / 2002	nés entre 1975 et 1985	nés entre 1965 et 1974	nés en 1955 et 1964	nés en 1954 et avant

CHANGEMENTS ET POSSIBILITES LIES AUX MESURES SANITAIRES

Pour faciliter la participation du plus grand nombre, et afin de respecter les mesures sanitaires, une équipe peut exceptionnellement être composée d'adulte et enfant (exemple : mère et fille). Elle concourra donc dans la catégorie MIXTE.

DUREE DE LA DEMONSTRATION

En individuel et en équipe, la durée de la chorégraphie (Body Karaté) devra être de 1 minute 30 (± 5 sec).

Le kihon ne devra pas dépasser 1 minute.

La mise en scène « scénario », ne devra pas dépasser 2 minutes.

Le temps officiel démarrera à partir de la première technique enclenchée.

ORGANISATION DU CHALLENGE

Pour le challenge de Body Karaté, tant en individuel qu'en équipe, il est demandé de réaliser pour chaque chorégraphie présentée :

- 2 techniques de poings différents
- 2 techniques de blocages différents
- 2 techniques de coups de pied différents
- 2 déplacements différents

Tenue	Karaté-gi pour l'exécution du kata et du kihon. Tenue de sport adapté libre pour le Body Karaté et la mise en scène « scénario »
Protocole	Avant le début de la chorégraphie, l'athlète, face à la caméra, (effectue le salut et) se présente distinctement (prénom, nom et club). (Après la fin de la prestation, l'athlète doit effectuer à nouveau le salut)
Fichier vidéo	Le fichier envoyé sur la page dédiée doit être nommé comme suit : · Club · Nom complet de l'athlète · Tranche d'âge · Catégorie d'épreuve Par exemple : Club KARATE_Martin Dupont_Individuel/Kata
Plateforme dédiée	Le fichier vidéo doit être envoyé sur la plate-forme dédiée

	<p>https://fromsmash.com/ Strictelement avant la date limite spécifiée sur le programme de la compétition</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connectez-vous à la plateforme d'envoi de fichier de votre choix 2. Ajouter votre fichier vidéo 3. Renseignez dans l'espace « Message » <ul style="list-style-type: none"> · Club · Nom complet de l'athlète · Catégorie · Catégorie Individuel ou Equipe 4. Envoyez le lien par email à l'adresse suivante : cdkarate64@gmail.com
Format	L'enregistrement de la performance de l'athlète doit être fait par l'intermédiaire d'un smartphone / caméra vidéo en format Full HD 1920 X 1080 (avec une fréquence de 25 ou 50 images par seconde et avec son) La majorité des formats vidéo sont acceptés : mp4, wmv, 3gp, mpeg, avi, mov
Cadre	La vidéo doit être filmée en plan fixe en mode paysage (voir schéma ci-dessous) L'athlète doit être intégré dans le cadre dans l'ensemble de la vidéo. L'athlète doit être visible intégralement pendant toute la durée de la vidéo. Recadrer / sortir du cadre (corps / mains / pieds) n'est pas autorisé
Montage	Le montage vidéo (coupe, ajout de fond sonore, accélération, effets vidéo) n'est pas autorisé

UTILISATION DES IMAGES

En déposant votre vidéo, vous autorisez le C.D.Karaté des Pyrénées Atlantiques et la FF.K. à la diffuser à n'importe quel moment et sur n'importe quel support, puis à l'utiliser également à des fins pédagogiques et promotionnelles sans contrepartie.

